

Sortie du guide de l'animal

La Ville a mis en place de nombreuses initiatives en faveur du bien-être animal, en impliquant l'ensemble de la population.

La nouvelle devise de la Ville, « pour le meilleur et pour l'avenir », s'applique bien sûr aux Blanc-Mesnilois, mais aussi à leurs amies les bêtes qui, seules, ne peuvent faire entendre leurs droits.

C'est en ce sens que la Ville a créé, en 2022, **une délégation consacrée au bien-être animal** : elle a été attribuée à **Christine Cerrigone**, première adjointe au maire et conseillère régionale.

Dans chacun des projets municipaux, elle veille à ce que soit intégrée une réflexion sur **le développement durable et la cohabitation entre l'homme et l'animal**.

Elle défend également ces enjeux **au niveau régional**, et travaille en particulier sur les projets à mener dans le cadre du label francilien « **Ville amie des animaux** », attribué au Blanc-Mesnil en 2022.

Ce label vient récompenser les nombreuses actions de la Ville :

- Signature d'une Charte d'engagements en faveur de la protection et du bien-être des animaux
- Création de caniparcs, d'hôtels à insectes ou de nichoirs à oiseaux
- Organisation d'ateliers pédagogiques dans les écoles
- Installation de potelets sécurisés aux abords des commerces pour y attacher les chiens
- Distributions de sacs de ramassage à déjections canines, etc.

Nos engagements sont relayés jusqu'au Sénat, où **Thierry Meignen** a participé aux discussions sur la loi visant à la lutte contre la maltraitance animale.

Avec ce guide, nous souhaitons partager avec vous nos avancées et celles de nos services, mais aussi répondre à vos questions et faire un rappel des comportements responsables et citoyens.

Que vous soyez propriétaire ou non d'un animal, nous sommes certains de pouvoir compter sur vous pour améliorer au quotidien le bien-être des animaux du Blanc-Mesnil, par des gestes simples, que vous découvrirez aussi au fil de ces pages !

À savoir

Le guide de l'animal de la Ville du Blanc-Mesnil est également disponible à l'accueil de l'hôtel de ville et à la mairie annexe.

Contact

Mairie du Blanc-Mesnil (Hôtel de ville)

1, place Gabriel-Péri
BP 10076
93156 Le Blanc-Mesnil cedex
France

[01 45 91 70 70](tel:0145917070)

Horaires :

Lundi 09:00-12:30, 14:00-17:30

Mardi 14:00-17:30

Mercredi 09:00-12:30, 14:00-17:30

Jeudi 09:00-12:30, 14:00-17:30

Vendredi 09:00-12:30, 14:00-17:30

Samedi 09:00-11:45

Fermé, ouvre à 09:00

Publié le 21 juillet 2023

Mairie du Blanc-Mesnil

1, place Gabriel-Péri
BP 10076
93156 Le Blanc-Mesnil cedex

Tél. 01 45 91 70 70

Horaires d'ouverture

Lundi

09:00–12:30, 14:00–17:30

Mardi

14:00–17:30

Mercredi

09:00–12:30, 14:00–17:30

Jeudi

09:00–12:30, 14:00–17:30

Vendredi

09:00–12:30, 14:00–17:30

Samedi

09:00–11:45

Dimanche

Fermé

Dernier accès pour une prestation à **17h15**.

Mairie annexe

2 bis, avenue Jean-Jaurès
93150 Le Blanc-Mesnil

Horaires d'ouverture

Lundi

09:00–12:15, 13:30–17:15

Mardi

09:00–12:15, 13:30–19:45

Mercredi

09:00–12:15, 13:30–17:15

Jeudi

09:00–12:15, 13:30–17:15

Vendredi

09:00–12:15, 13:30–17:15

Samedi

Fermé

Dimanche

Fermé

Pour toute démarche, prendre un rendez-vous sur le [formulaire en ligne](#).